



Novembre 2022

Première enquête sur la mesure de soutien à l'édition 2021-2024

Le soutien fédéral à l'édition est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Au terme de la première période de financement (2016-2020), certaines modifications formelles ont été apportées à l'ordonnance relative à l'encouragement à l'édition¹ et la deuxième période de financement (2021-2024) a débuté le 1^{er} janvier 2021. Une enquête a été menée auprès des maisons d'édition bénéficiant d'un soutien, comme cela avait déjà été fait en 2017 et 2020².

¹ Cf. Ordonnance du DFI instituant un régime d'encouragement des maisons d'édition (RS 442.129) du 13 mars 2020.

² *Première enquête sur la nouvelle mesure de soutien à l'édition 2016-2020*, OFC, 2017, et *Seconde enquête sur la mesure de soutien à l'édition 2016-2020*, OFC, 2020. Les deux documents sont consultables sur le site Internet https://www.bak.admin.ch/bak/fr/home/creation-culturelle/litterature/soutien-a-l_edition.html).

Table des matières

01.	Introduction.....	3
02.	Statistiques	4
02.1	Données relatives aux trois principales régions culturelles.....	4
02.2	Tableau synoptique des soutiens	5
03.	Enquête	6
03.1	Reconnaissance publique des maisons d'édition	6
03.2	Montant du soutien	7
03.3	Rapport entre le budget global et les maisons d'édition soutenues.....	8
03.4	Importance de soutenir les petites maisons d'édition	9
03.5	Distinction entre les deux instruments d'encouragement	10
03.6	Soutiens structurels et soutiens ponctuels	11
03.7	Utilisation du soutien (1)	12
03.8	Utilisation du soutien (2)	13
04.	Conclusion succincte.....	14

01. Introduction

Le soutien fédéral à l'édition, organisé et assuré par l'Office fédéral de la culture, est une mesure d'encouragement pluriannuelle qui suit les différentes périodes de financement. Initié en 2016 pour la période 2016-2020, le soutien a été renouvelé pour la période quadriennale 2021-2024. L'enquête qui suit reprend et met à jour la structure et les questionnaires des deux enquêtes publiées au cours de la première période de financement³. Le document entend, d'une part, renouveler l'objectif initial, à savoir disposer d'un compte rendu du soutien à l'édition basé sur les retours d'information concrets et parlants des maisons d'édition bénéficiaires ; et il s'agit, d'autre part, d'une première occasion d'analyser cette seconde expérience de soutien, qui a débuté en 2021.

En ce qui concerne la pertinence des données, le résultat peut être considéré comme satisfaisant puisque 82 maisons d'édition sur 94, soit 87 % du total, ont répondu au questionnaire : 5 sur 6 pour les italophones (83 %), 27 sur 31 pour les francophones (87 %), 50 sur 57 pour les germanophones (88 %). Les réponses au questionnaire ont été collectées sous forme anonyme entre le début du mois de juin et la fin du mois d'août 2022.

³ Cf. note 2.

02. Statistiques

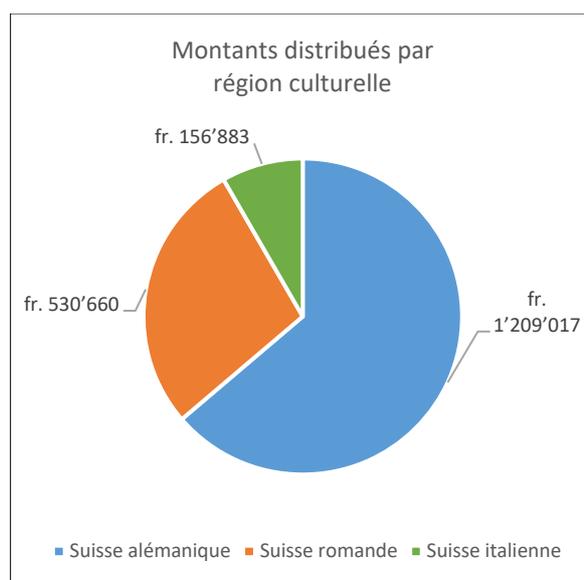
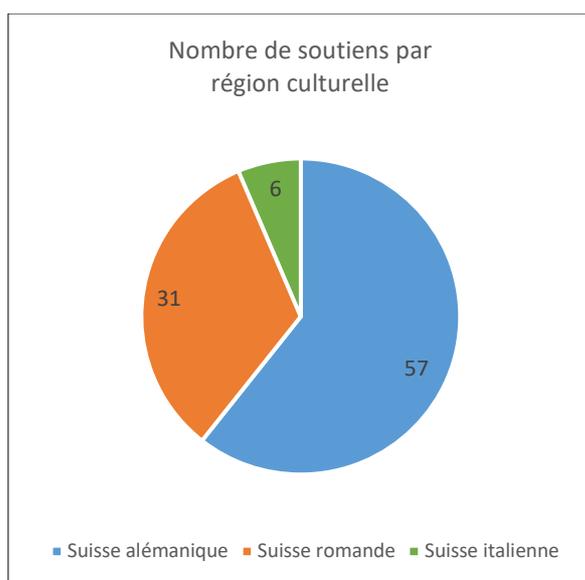
02.1 Données relatives aux trois principales régions culturelles

Pour la période d'encouragement quadriennale 2021-2024, le nombre de soutiens par région culturelle montre une légère progression en Suisse romande par rapport à la période précédente :

- Suisse alémanique : 57 soutiens (+ 3), soit 61 % du total (- 4 points de pourcentage)
- Suisse romande : 31 soutiens (+ 7), soit 33 % du total (+ 4 points de pourcentage)
- Suisse italienne : 6 soutiens (+ 1), soit 6 % du total (=).

Même constat en ce qui concerne le montant des soutiens alloués ; là aussi, la Suisse romande progresse par rapport à la Suisse allemande et à la Suisse italienne en comparaison à la période précédente :

- Suisse alémanique : 1 209 017 francs, soit 64 % du total (- 6 points de pourcentage)
- Suisse romande : 530 660 francs, soit 28 % du total (+ 7 points de pourcentage)
- Suisse italienne : 156 883 francs, soit 8 % du total (- 1 point de pourcentage)

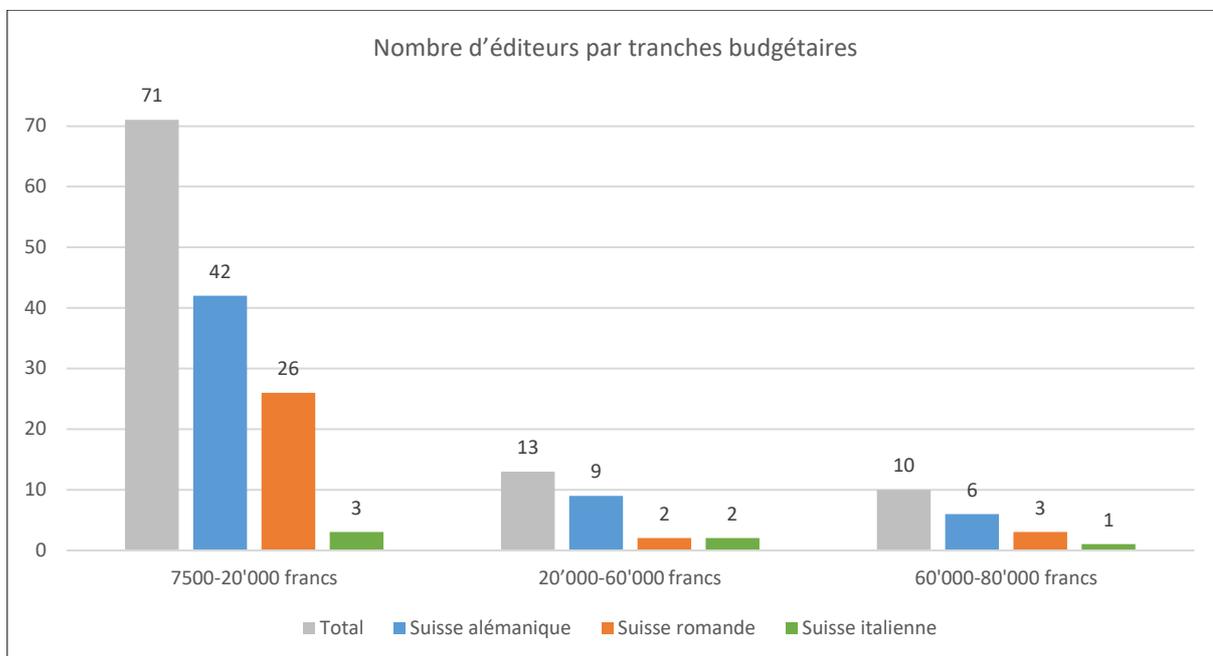


Il est intéressant de noter ici que, selon les dernières données de l'Office fédéral de la statistique datant de 2020, 62 % des personnes interrogées vivant en Suisse mentionnent l'allemand comme en étant leur « langue principale », 23 % le français et 8 % l'italien⁴. Si la comparaison avec le soutien à l'édition requiert bien entendu une certaine prudence, il semble qu'il existe un rapport proportionnel entre les données financières concernant le soutien à l'édition et celles concernant la répartition linguistique au niveau national.

En termes numériques, la Suisse romande compte une part proportionnellement élevée de maisons d'édition. Cet aspect structurel s'explique en partie par la petite taille de ces dernières : si l'on regarde la répartition du nombre de maisons d'édition par tranche de budget,

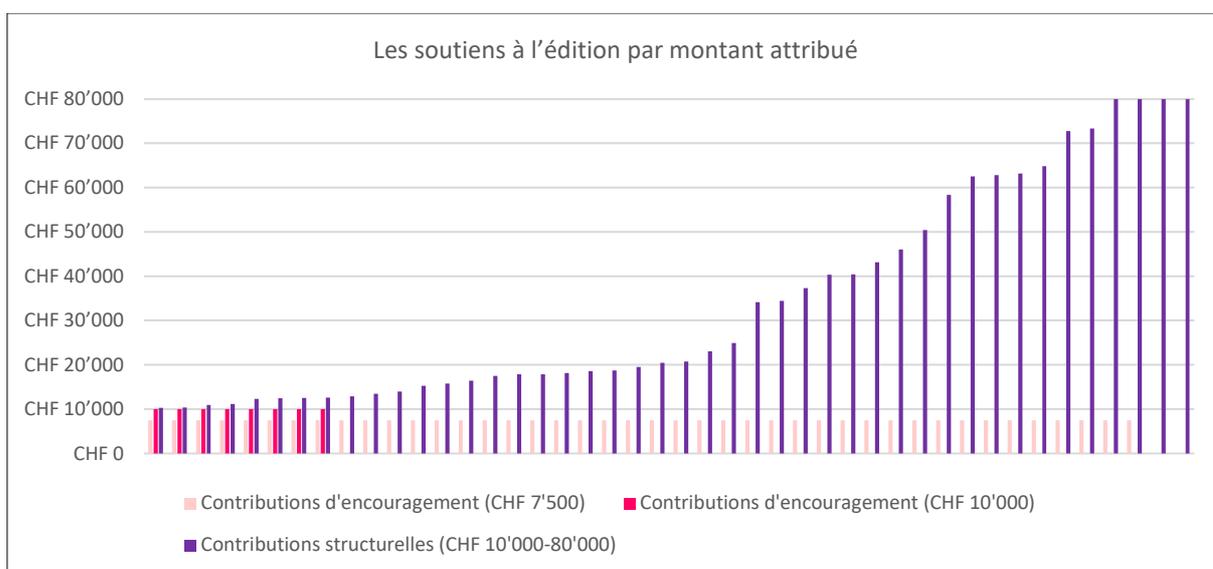
⁴ Le romanche atteint 0,5 % et la section « autres langues » 23,1 % (cfr. <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/langues-religions/langues.html>).

84 % des maisons d'édition de Suisse romande bénéficiant d'un soutien reçoivent un budget compris entre 7500 et 20 000 francs (26 sur 31), ce qui correspond à 28 % du total des soutiens. Comme dans la période quadriennale précédente, les plus grandes maisons d'édition se trouvent en Suisse alémanique : sur les 23 qui touchent un soutien compris entre 20 000 et 80 000 francs, 15 sont germanophones, soit 65 % (et 16 % du total des soutiens).



02.2 Tableau synoptique des soutiens

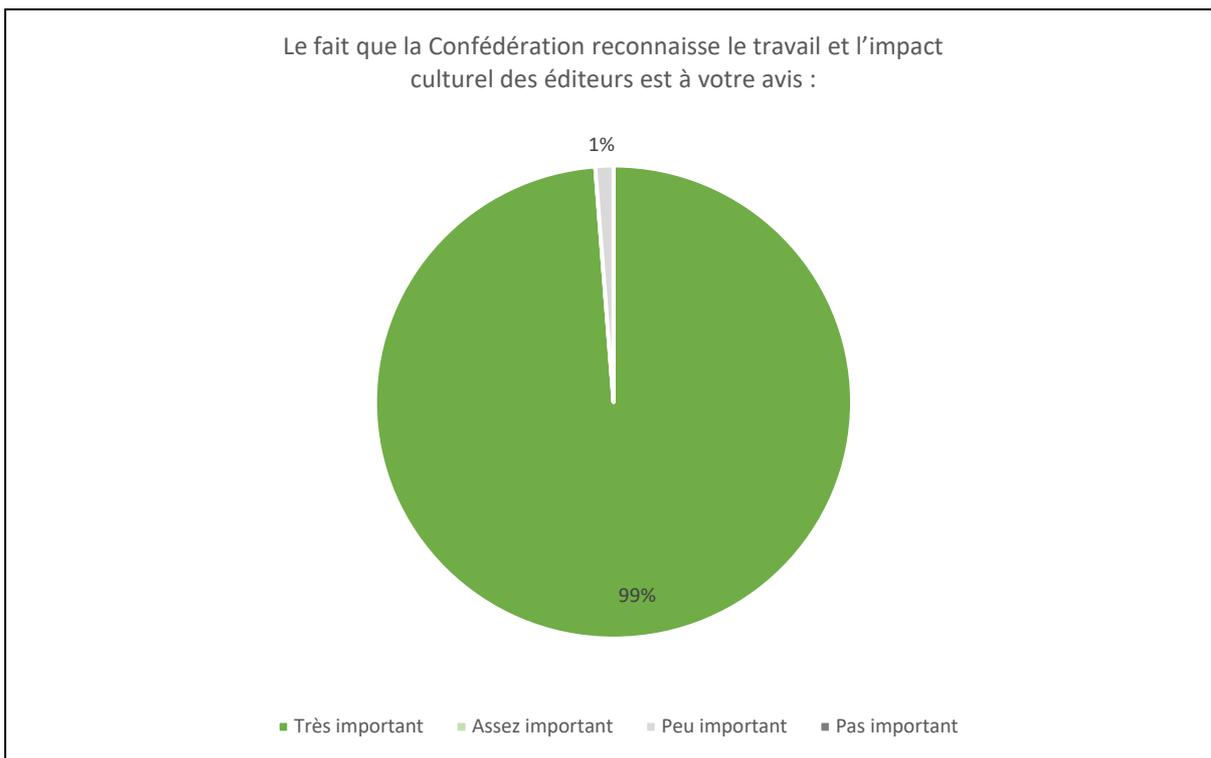
A la différence de la dernière période de financement, où les soutiens structurels présentaient deux paliers clairement visibles, comme s'il y avait trois groupes naturels (le premier jusqu'à 30 000 francs, le deuxième de 45 000 à 65 000 francs et le troisième autour de 80 000 francs), l'actuel soutien à l'édition semble suivre une évolution plus régulière dans la succession du montant des soutiens.



03. Enquête

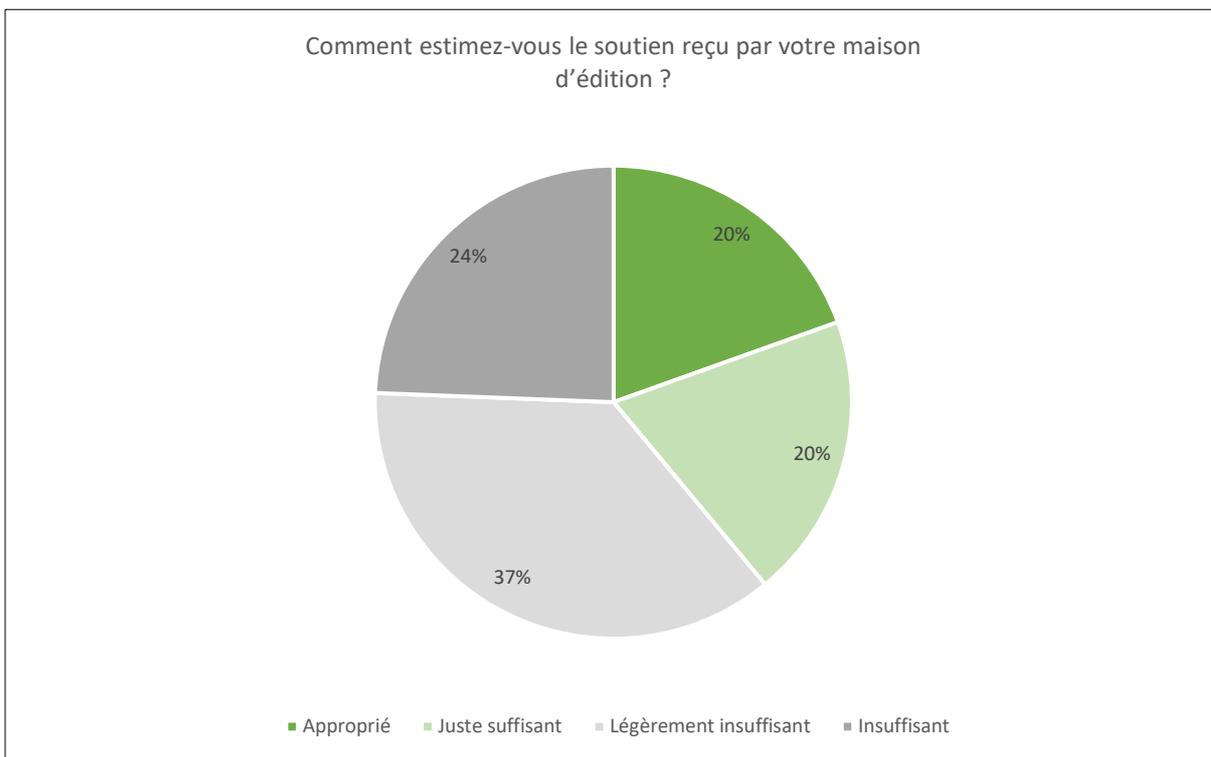
Les résultats de la nouvelle enquête auprès des éditeurs soutenus sont présentés ci-dessous. Dans le bref commentaire qui suit les graphiques, une comparaison avec les résultats obtenus dans la précédente période de financement 2016-2020 est également proposée, lorsqu'elle est possible.

03.1 Reconnaissance publique des maisons d'édition



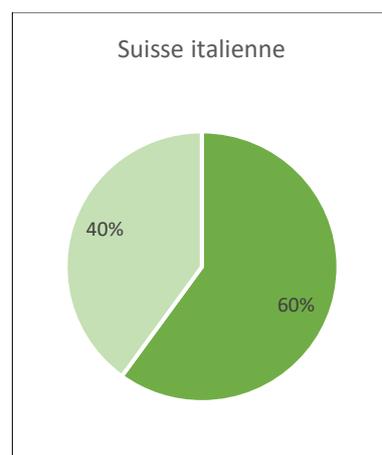
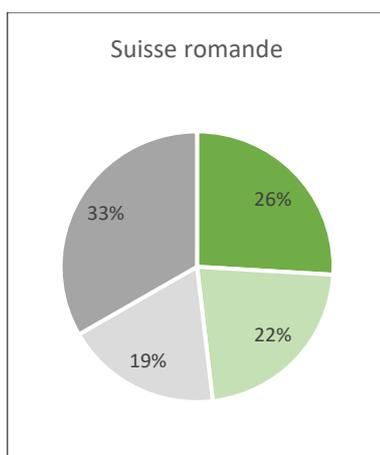
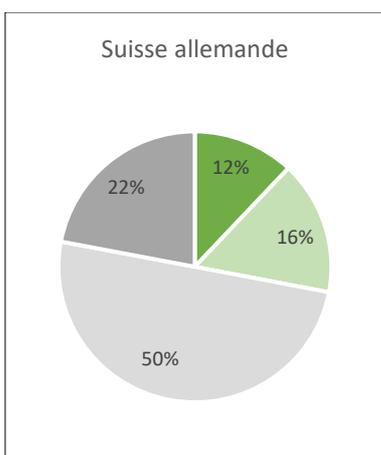
Le fait que la Confédération reconnaisse les maisons d'édition comme un acteur essentiel du paysage culturel suisse est salué presque unanimement (le point de pourcentage en moins par rapport à la période de financement précédente correspond à une seule voix).

03.2 Montant du soutien

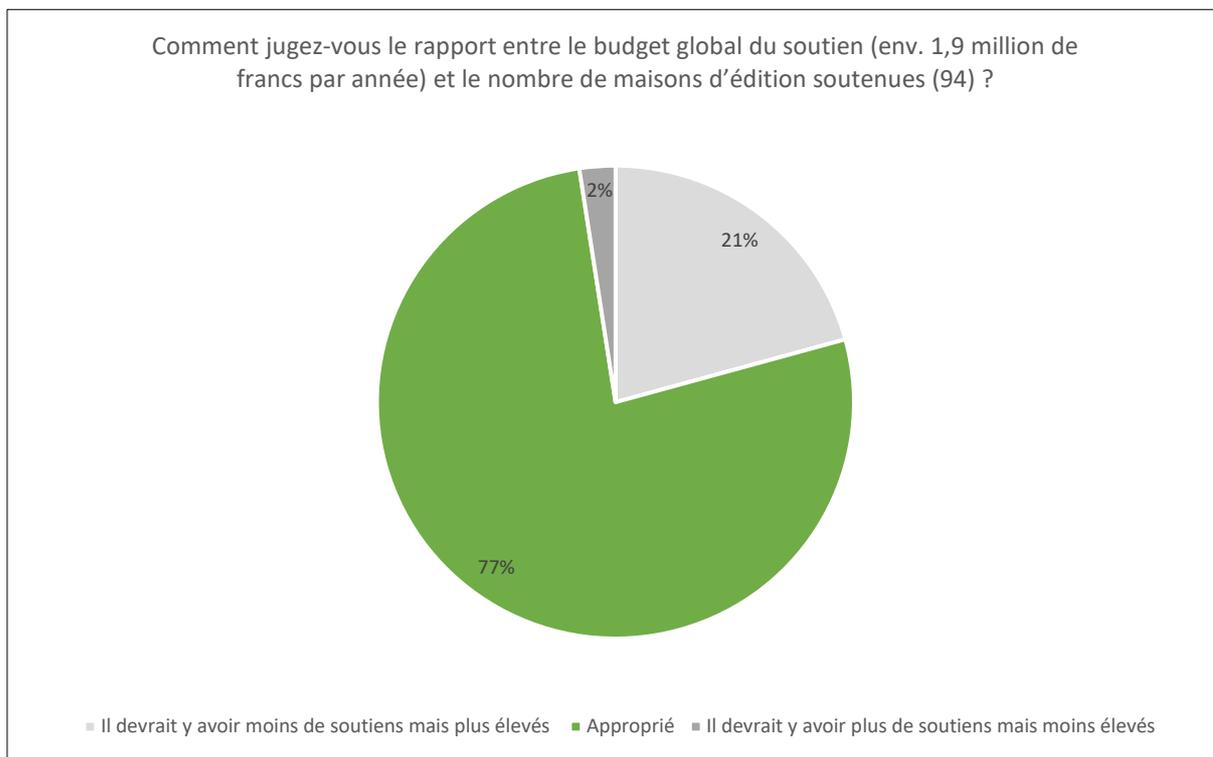


On constate que les maisons d'édition qui jugent suffisant le montant de l'aide reçue sont en baisse de 8 points de pourcentage par rapport à la dernière période de financement (- 3 pour « approprié » et - 5 pour « juste suffisant »). Parmi les réponses négatives, le jugement « insuffisant » augmente de 10 points de pourcentage.

Des différences régionales sont également à noter : la Suisse allemande est plus sévère dans son jugement (50 % « légèrement insuffisant » et 22 % « insuffisant ») encore que la Suisse romande se distingue par 33 % d'« insuffisant ».

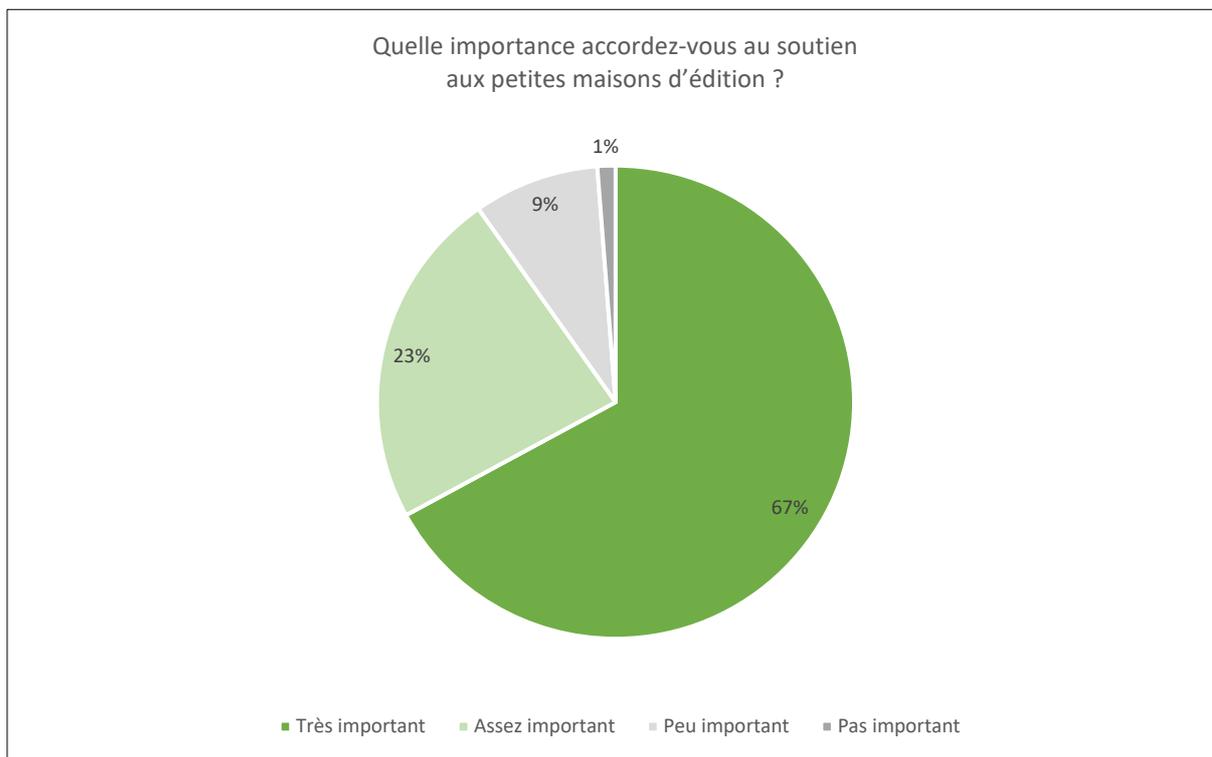


03.3 Rapport entre le budget global et les maisons d'édition soutenues



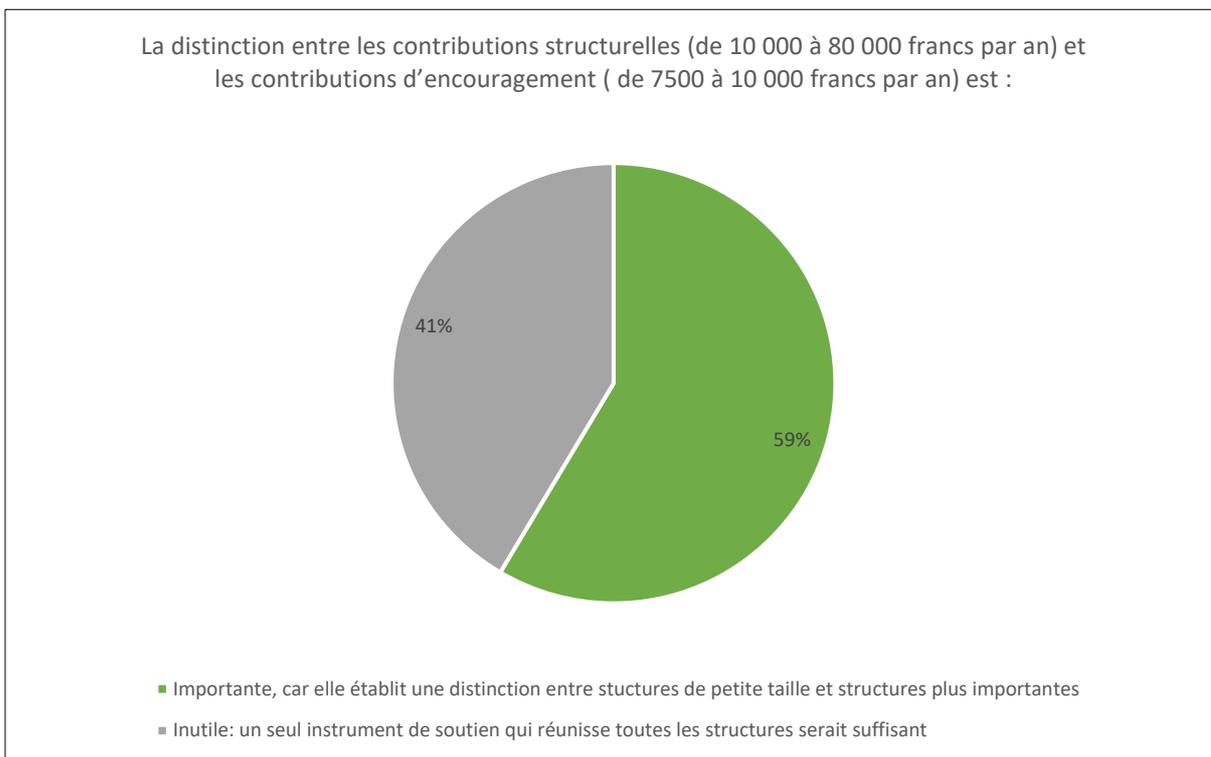
Avec 77 % des répondants, une forte majorité d'éditeurs continue de considérer que le rapport entre le budget global de soutien et le nombre d'éditeurs soutenus est « approprié », un taux légèrement en baisse (- 4 points de pourcentage) par rapport à la précédente période : le nombre d'éditeurs qui souhaiteraient « moins de soutiens mais plus élevés » est en augmentation (+ 6 points de pourcentage). La part de ceux qui souhaiteraient « plus de soutiens mais moins élevés » ne représente qu'un très petit nombre d'éditeurs et elle est en légère baisse (- 2 points de pourcentage).

03.4 Importance de soutenir les petites maisons d'édition

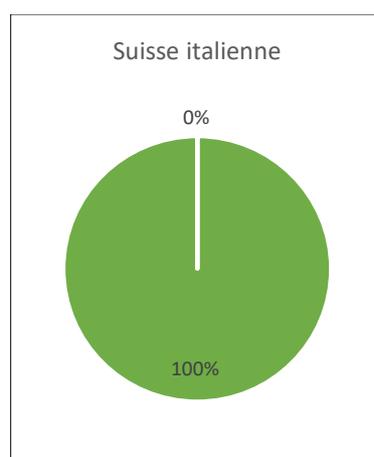
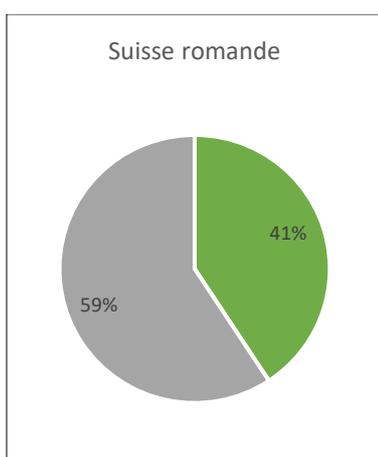
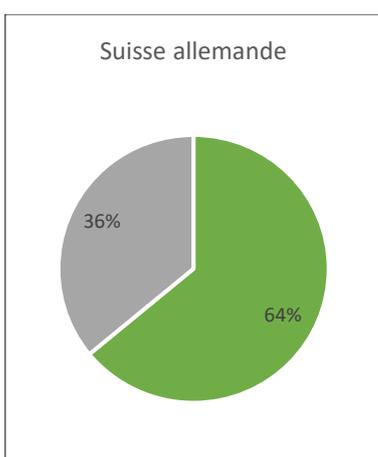


Le soutien aux petites maisons d'édition, qui s'opère notamment par le biais du deuxième instrument du régime d'encouragement, à savoir les contributions d'encouragement (7500 ou 10 000 francs par an), est salué par une forte majorité des maisons d'édition, en augmentation par rapport à la période d'encouragement précédente (« très important » de 62 % à 67 %, « assez important » de 26 % à 23 %). Les voix plus mitigées (« peu important ») représentent 9 % et sont en baisse (- 3 points de pourcentage) ; à noter que l'on enregistre pour la première fois un avis jugeant « pas importante » l'attention portée aux petites maisons d'édition.

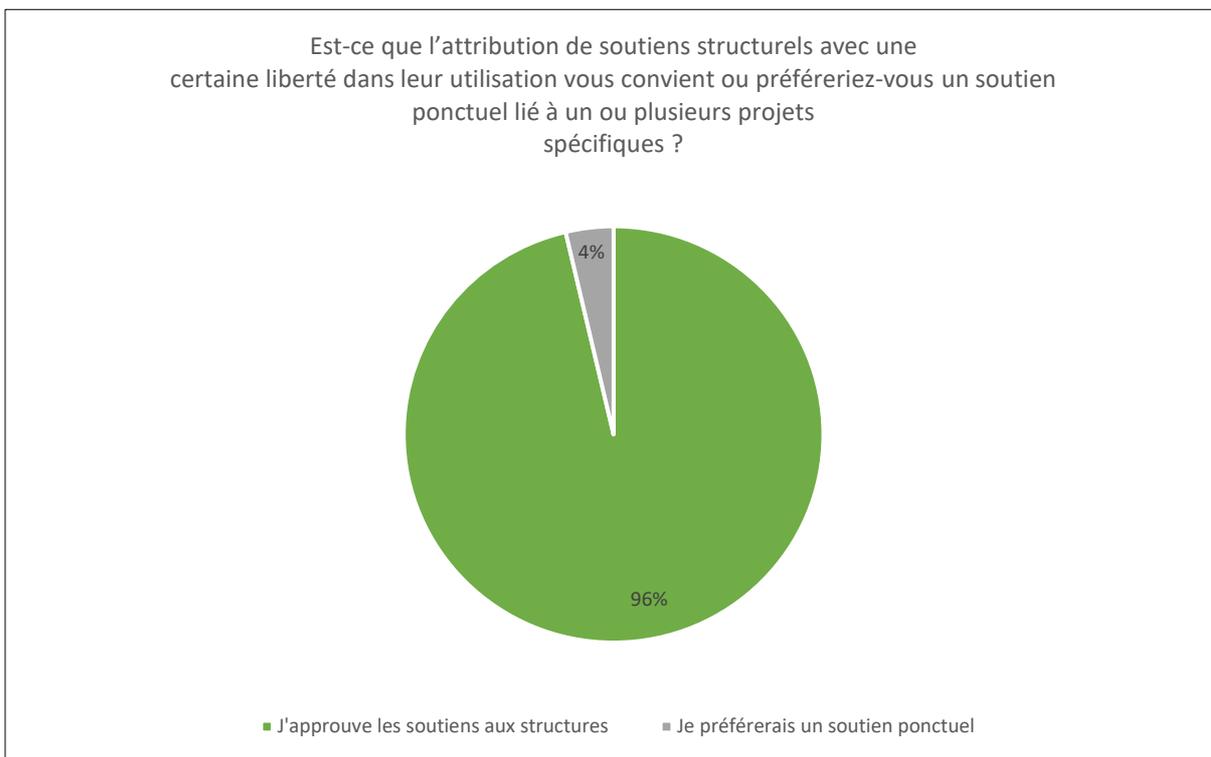
03.5 Distinction entre les deux instruments d'encouragement



En 2016, quand a été institué le modèle de soutien à l'édition, la distinction établie entre les deux instruments prévus dans le régime d'encouragement (contributions structurelles d'une part, contributions d'encouragement de l'autre) reflétait la volonté de favoriser également la participation des petites maisons d'édition. Quelques années plus tard, la question se pose de savoir si cette distinction est toujours nécessaire ou si l'on pourrait imaginer de regrouper les deux instruments actuels (et toutes les maisons d'édition) en un seul. L'enquête montre qu'une majorité de maisons d'édition est favorable au maintien des deux instruments, avec toutefois une différence de vues entre les deux principales régions culturelles de Suisse.

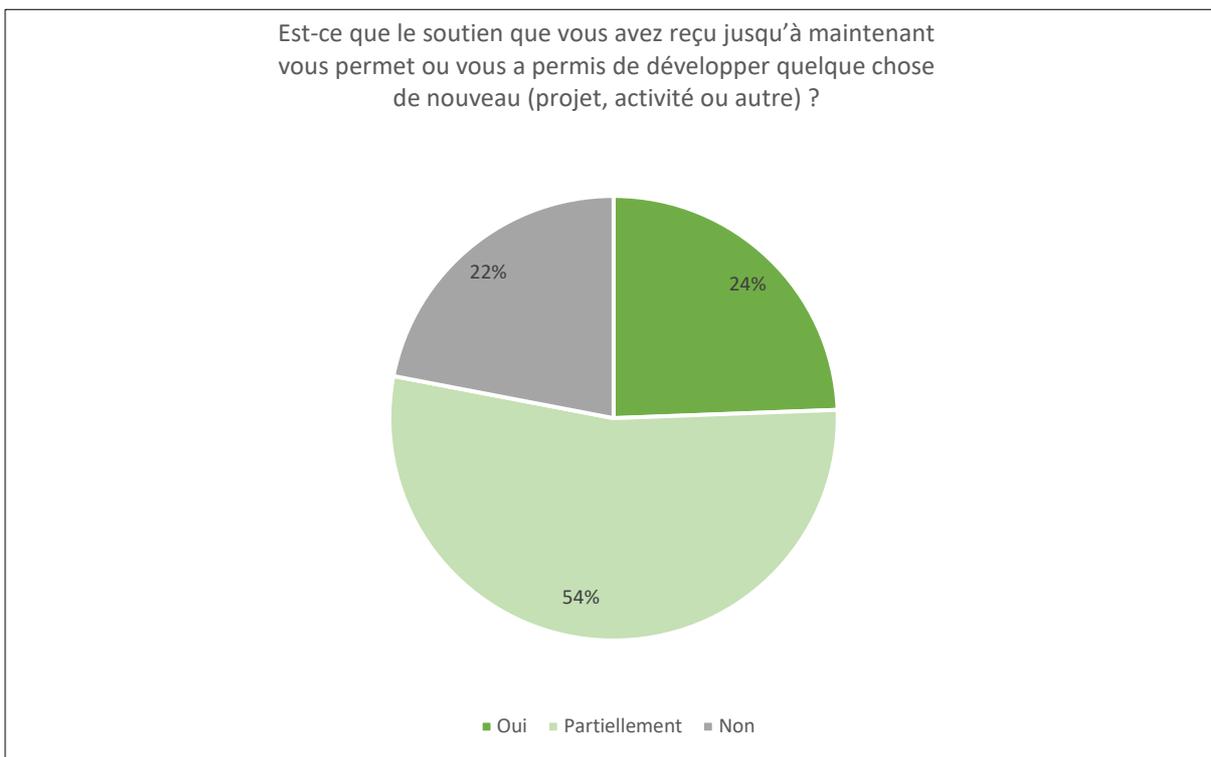


03.6 Soutiens structurels et soutiens ponctuels



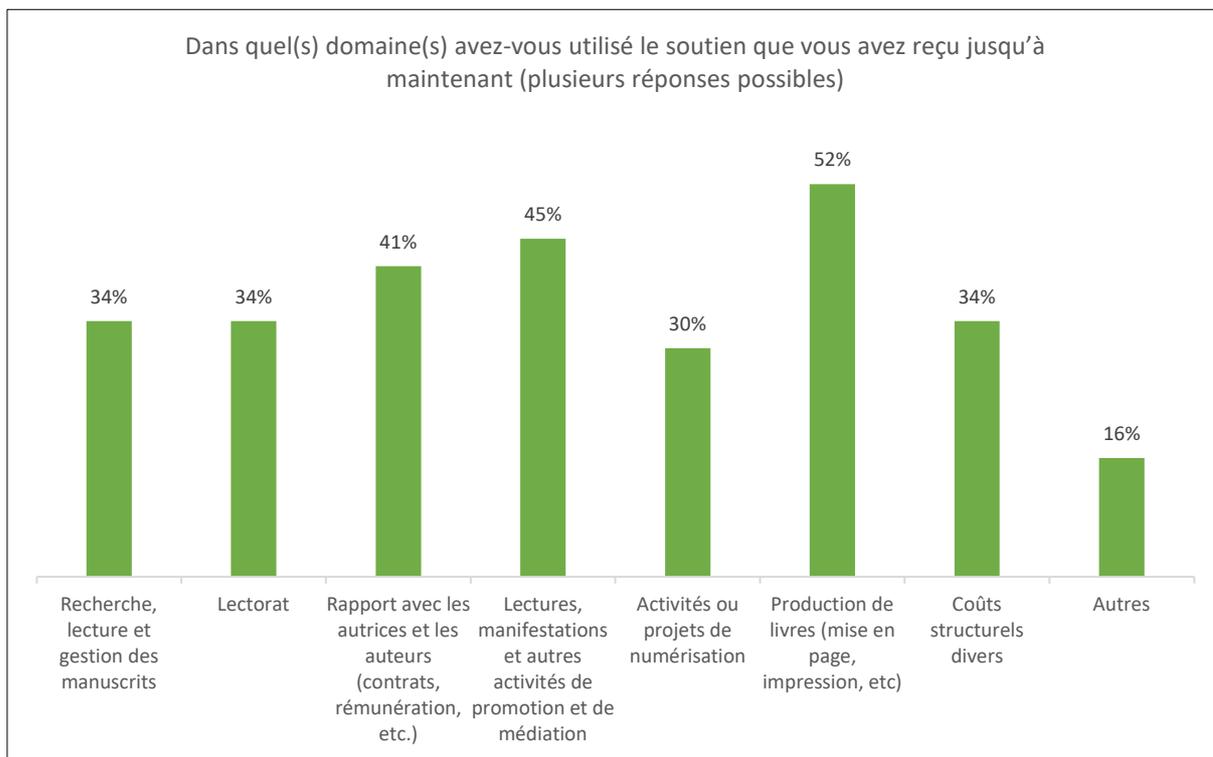
Les maisons d'édition saluent à la quasi-unanimité la liberté que donnent les soutiens structurels, même si l'on observe une légère baisse (- 3 points de pourcentage) par rapport à la dernière période de financement.

03.7 Utilisation du soutien (1)



La proportion de réponses en vert par rapport à celles en gris correspond grosso modo à celle de la période de financement précédente. Le nombre d'éditeurs qui déclarent avoir pu développer « partiellement » de nouveaux projets augmente (+ 10 points de pourcentage) au détriment de ceux qui ont répondu « oui » (- 12 points de pourcentage), ce qui n'a rien de surprenant dans la mesure où l'enquête n'a eu lieu qu'un an et demi après le début de la nouvelle période quadriennale. Légère augmentation, enfin, de ceux qui n'ont pas encore pu développer de nouveaux projets (+ 2 points de pourcentage).

03.8 Utilisation du soutien (2)



Par rapport à la dernière période de financement, les résultats en points de pourcentage ont évolué dans les proportions suivantes (plusieurs réponses possibles) :

- Recherche, lecture et gestion des manuscrits : + 8
- Lectorat : + 1
- Rapport avec les autrices et les auteurs : + 12
- Lectures et manifestations : - 2
- Numérisation : + 1
- Production : + 8
- Coûts structurels divers : + 2

Si une maison d'édition sur deux a affecté une partie du soutien qu'elle a reçu à la production de livres, ce qui est davantage que dans la période quadriennale précédente, il convient également de noter l'excellent résultat des activités culturelles, notamment en ce qui concerne les points 1 et 3, où les pourcentages sont en hausse sensible. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, la légère diminution enregistrée au niveau de l'organisation de lectures et de manifestations n'est pas surprenante. A noter que la numérisation, qui concerne environ une maison d'édition sur trois, n'a pratiquement pas été impactée et reste à un niveau stable.

04. Conclusion succincte

Avec cette nouvelle période de financement, le soutien fédéral à l'édition apparaît comme une réalité de plus en plus établie. Les maisons d'édition continuent d'avoir un avis plus que positif sur ce mécanisme d'encouragement (cf. points 03.1, 03.4 et 03.6). La présence de deux instruments que sont d'un côté les contributions d'encouragement (destinées aux petites maisons d'édition) et, de l'autre, les contributions structurelles, rencontre l'adhésion de la majorité des maisons d'édition interrogées, sauf en Suisse romande, qui s'inscrit à contre-courant (point 03.5).

Le montant du soutien reste une question sensible : la majorité des maisons d'édition de Suisse alémanique et de Suisse romande le jugent insuffisant ou légèrement insuffisant (point 03.2). Si les voix critiques ont augmenté de 8 points de pourcentage dans l'ensemble par rapport à la période quadriennale précédente, la Suisse alémanique est particulièrement sévère, avec 72 % des maisons d'édition qui jugent ce soutien insuffisant ou légèrement insuffisant. Toutefois, ce résultat négatif est contrebalancé par le pourcentage élevé de maisons d'édition (77 %) qui émettent un jugement favorable sur le rapport entre le budget total du soutien, qui est bon an mal an de 1,9 million de francs suisses, et le nombre de maisons d'édition soutenues, 94 au total (point 03.3).

Enfin, il est réjouissant de constater qu'avec le soutien fédéral plus de trois maisons d'édition sur quatre ont pu développer – au moins partiellement – quelque chose de nouveau (point 03.7). Ce chiffre en dit long, il confirme, entre autres, l'impact concret du soutien structurel aux maisons d'édition, qui, à côté de leur travail le plus visible (la publication de livres), déploient toute une série d'activités (allant du lectorat aux rapports avec les auteurs en passant par la lecture de manuscrits et l'organisation de manifestations, cf. point 03.8) qui passent le plus souvent inaperçues dans le public mais qui sont indispensables à la vitalité d'un marché de l'édition de qualité et d'un paysage culturel diversifié et créatif.